

Universitätsbibliothek Paderborn

Observations De L'Academie Françoise Sur Les Remarques De M. De Vaugelas

Académie Française La Haye, 1705

481 Rem. Si bien.

urn:nbn:de:hbz:466:1-52553

336 OBSERVATIONS

CCCCLXXXI. REMARQUE.

Si bien.

CI bien, conjonction, ne se dit jamais, qu'il ne soit suivy immediatement de que, & que l'on ne die, si bien que, qui veut dire de sorte que, ou tellement que. l'ay ajousté conjonction, parce que si bien, fans que, aprés, est fort bon, quand il n'est pas conjonction, mais adverbe; comme par exemple quand on dit, ilest si bien fait, il est si bien né. Mais ce n'est pas de quoy il s'agit. Nous condamnons si bien, dont une infinité de gens ont accoustumé d'user pour bien que, encore que, comme quand ils disent, si bien j'ay dit cela, je ne le feray pas. C'est une façon de parler purement Italienne, Se bene l'ho detto, &c. & je m'estonne qu'un de nos plus celebres Auteurs ait escrit, si bien ces commencemens nous ont ofé necessaires, au lieu de dire, bien que ces commencemens, ou encore que ces commencemens, &c,

OBSERVATION.

L'Académie a esté du sentiment de M. de Vau-gelas sur toute cette Remarque.

CCCCLXXXII. REMARQUE.

Consideré que

E terme de conjonction pour, veu J que, n'est plus gueres en usage. Neantmoins M. Coëffeteau s'en sert souvent aprés Amiot, & avec plusieurs autres bons Escrivains. Mais je ne conseillerois pas aujourd'huy à qui que ce fust de s'en servir, si ce n'est dans un grand Ouvrage de doctrine, plustost que d'éloquence. Attendu que, commence à se rendre fort commun dans le beau stile, mais du temps du Cardinal du Perron & de M. Coëffeteau, il estoit banny de leurs escrits & de ceux de tous les meilleurs Auteurs, qui l'avoient relegué dans le pais d'iceluy, & de pour, & à icelle fin. Mais l'Usage comme la Fortune, chacun en sa Jurisdiction, esleve ou abbaisse qui bon luy semble, & en use comme il luy plaist.

Tome II.

15

977

Se

ne

115

nt

1118

m

B+

Proposit * OB-